



Domaine du Bois de Chartres

Réf : CRSy2015-3

Compte-rendu du :
Syndicat de l'ASL
des propriétaires du domaine du bois de Chartres
réuni le 19/09/2015 au club-house du domaine

Présents : Michel REDON, Président, Patrick LAGUIONIE, Syndic, Manuel CALISTO, Syndic, Patrice VANNESSON, syndic, Jean-Paul MARBACHER, Secrétaire, Frédérique CHAUMONT est excusée.
La séance est ouverte à 10 heures dans la salle du Club-House.

1. Bilan de la saison estivale

- *MUTATIONS de propriétés:*
 - Au 12 juin 2015 : Monsieur et Madame DUTILLEUX au N°35 (anciennement : M. et Mme SIMON).
 - Au 27 août 2015 : Madame VIALARD au N°14 (anciennement : Madame RATIER).

- *PISCINES :*
 - Le liner du grand bain au niveau de l'échelle, du coté de la terrasse en bois, a été réparé par les membres du syndicat.
 - 3 paniers de skimmer ont été remplacés.
 - Les filtres à sable du grand bain ont été changés en début de saison et remplissent pleinement leurs fonctions.
 - La pompe doseuse de chlore du petit bain a été réparée par un membre du syndicat. Le corps de la pompe doseuse de chlore du grand bain est fendu et devait être changé par Tradition Piscines qui n'a pas donné suite. La pièce nous ayant été fournie très tardivement, JP Marbacher se chargera de sa mise en place pour la prochaine saison. En attendant, c'est Alain Chevalier qui a assuré manuellement depuis le 17/07 l'ajout de chlore. La question se pose de savoir si on continuera à traiter à l'avenir avec Tradition Piscines.
 - Les **contrôles sanitaires** effectués par l'**ARS** (agence régionale de santé aquitaine) ont révélé que l'eau des piscines est conforme aux exigences réglementaires.
 - Cette année, 38 bidons de chlore ont été consommés pour traiter les piscines. Le nombre est identique à celui de l'an dernier.
 - 6 transats ont été achetés chez IVANTOUT pour un coût total de 480€. Aucune détérioration sur ce matériel n'a été constatée et les utilisateurs les trouvent confortables.
 - Par manque de bénévoles, l'ouverture des piscines n'a pas été assurée 2 samedis au mois d'août. Des propositions seront présentées en AG afin d'assurer une ouverture optimale des piscines.
 - Le coût d'intervention de M. Alain CHEVALIER pour l'ouverture des piscines la semaine et certains week-end s'élève pour la saison 2015 à 2226€.
 - Suite à de nombreuses intrusions nocturnes en début de saison, une plainte a été déposée à la gendarmerie. Reste aussi à gérer le problème des incivilités pendant les heures d'ouverture...

- *DIVERS :*
 - Un inventaire du matériel acquis par l'ASL est en cours de réalisation.
 - A la suite d'une intervention des secours (pompiers) dernièrement et des difficultés qu'ils ont rencontrées pour trouver le Domaine du Bois de Chartres, M. le Président de l'ASL fera parvenir à la mairie et au conseil départemental un courrier demandant de fiabiliser la signalisation.

2. Agenda :

- **Samedi 10 octobre 2015** : réunion de la commission entretien de la forêt à 10h00 au club house.
- **Décembre 2015** (date à définir) : réunion de la commission des travaux.
- **Samedi 5 mars 2016** : Assemblées Générale.

Le Secrétaire

Jean-Paul MARBACHER